



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan "logement d'abord"

Question au Gouvernement n° 1662

Texte de la question

PLAN « LOGEMENT D'ABORD »

M. le président. La parole est à M. Nicolas Démoulin.

M. Nicolas Démoulin. Monsieur le ministre chargé de la ville et du logement, des jeunes majeurs, des femmes, des familles, des seniors mais aussi des travailleurs pauvres : tels sont les multiples visages des SDF – sans domicile fixe – en France. Ces derniers vivent dans la rue toute l'année, et pas seulement en hiver. Nous savons aussi que de nombreux SDF n'appellent plus le 115.

La dernière enquête de l'INSEE à leur sujet date de 2012 ; il est donc urgent de la renouveler. Nous avons besoin de données précises pour répondre à cette détresse. Il convient aussi d'étendre les Nuits de la solidarité, afin de savoir et non d'ignorer. Il est temps également de dénoncer certaines pratiques intolérables, comme l'installation de mobilier urbain et de dispositifs anti-SDF. C'est ce que fait la Fondation Abbé Pierre, qui en vient à décerner des prix pour sensibiliser l'opinion à ces comportements honteux. Il est temps de rendre visibles nos invisibles, sur tous les territoires.

Le plan « logement d'abord », lancé il y a un an dans vingt-quatre territoires, a déjà donné des résultats concrets dans certaines villes, parmi lesquelles Clermont-Ferrand, Toulouse, Lille, Strasbourg et Metz, souvent grâce à un tissu associatif engagé, comme à Grenoble. Cependant, quelques territoires sont encore à la traîne, et je le regrette.

Durant l'année 2018, 70 000 SDF ont trouvé un logement. Ce sont de premières victoires, mais le combat est loin d'être gagné. N'oublions pas que le logement doit être un point de départ et non une finalité.

M. Gilles Lurton. Pour cela, il faudrait ne pas baisser les APL !

M. Nicolas Démoulin. L'État ne peut pas tout. Il convient de réunir toutes les énergies et d'arrêter le travail en silo. J'ai pu le constater : dès lors que les acteurs œuvrent ensemble, les avancées sont réelles.

Monsieur le ministre, comment accélérer le plan « logement d'abord » dans les territoires qui s'y sont engagés ? Est-il prévu de généraliser ce plan à tout le pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Julien Denormandie, *ministre chargé de la ville et du logement.* Je tiens d'abord à vous remercier, monsieur Démoulin, pour votre implication personnelle en ce domaine, sur lequel nous avons beaucoup travaillé ensemble, avec certains de vos collègues. Dans votre propre territoire comme sur les bancs de cette

assemblée, vous vous êtes employé à trouver des solutions nouvelles pour apporter un soutien aux personnes qui en ont besoin, notamment celles et ceux qui sont dans la rue. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Votre question comporte plusieurs points. Le premier a trait aux Nuits de la solidarité, qui sont très utiles. Je tiens, là encore, à remercier vivement l'ensemble des bénévoles qui y ont participé, notamment à Paris, où ils étaient 2 000. Je le dis à toutes les communes qui souhaitent organiser cet événement : mon ministère est là, comme nos équipes sur le terrain, pour les y aider.

Le plan « logement d'abord » avait été annoncé par le Président de la République en septembre 2017 à Toulouse. Il traduit une politique essentielle, porteuse de solutions de long terme pour celles et ceux qui sont dans la détresse. Avoir un abri, avoir l'adresse d'un centre d'hébergement d'urgence, ce n'est pas suffisant pour se réinsérer durablement.

Mettre en avant le « logement d'abord », posséder les clés d'un chez soi, c'est cela qui permet de trouver un travail plus facilement, de se réinsérer dans la société ; c'est donc cela qu'il nous faut viser, avec beaucoup de détermination.

Vous l'avez rappelé, en 2018, on a dénombré près de 70 000 personnes en situation de détresse. Elles vivaient soit dans la rue, soit dans les centres d'hébergement d'urgence, soit dans des abris de fortune. Grâce à cette politique du logement d'abord, elles ont pu obtenir une adresse, avoir un véritable chez-soi, que ce soit dans le logement social, l'intermédiation locative ou les pensions de famille.

Soyez assuré que nous continuerons à promouvoir cette politique, avec beaucoup d'humilité et de détermination. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Démoulin](#)

Circonscription : Hérault (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1662

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 février 2019](#)